

Direction de la Planification et de l'Urbanisme
Service de la Réglementation Urbaine



Lespinasse

Plan Local d'Urbanisme

Grand Projet Ferroviaire du Sud-Ouest (GPSO)

**Mise en Compatibilité du PLU
par arrêté du 04/01/2016**

4 – Pièces réglementaires

4.3. Liste des Emplacements réservés (ER)

VILLE
DE
LESPINASSE



aua / **T**oulouse
aire urbaine

toulouse
métropole

Toulouse Métropole
6, Rue René Leduc - B.P. 35 821
31505 Toulouse Cedex 5
t. 05 81 91 72 00 - f. 05 81 91 72 01
www.toulouse-metropole.fr

N°	Destination	Bénéficiaire	Superficie
1	Réaménagement de la RN 20	Etat	2200 m ²
2	Création d'un espace collectif avec circulation piétons/cycles	Commune	2190 m ²
3	Création d'une liaison piétons/cycles – largeur = 3,5 m	Commune	910 m ²
4	Passage pour une liaison automobile	Commune	230 m ²
5	Création d'une liaison piétons/cycles – largeur = 3,5 m	Commune	750 m ²
6	Maintien d'un passage vers la zone naturelle – largeur = 8 m	Commune	390 m ²
7	Réalisation d'équipements sportifs	Commune	7820 m ²
10	Création d'une liaison piétons/cycles – largeur = 3,5 m	Commune	920 m ²
11	Emprises des Aménagements ferroviaires au Nord de Toulouse et de leurs aménagements connexes	Réseau Ferré de France	72000m ²